

Alors, quelle hypothèse invoquer pour expliquer cette fonte du ganglion ? S'agit-il de modifications portant sur la lymphe, ou de troubles circulatoires du ganglion consécutifs à la rougeole.

Nous en étions là de nos hypothèses et de nos recherches, quand parurent les travaux de M. Von Pirquet sur la cuti-réaction. Je ne vous détaillerai ni la méthode de la cuti-réaction, que vous avez pu voir appliquer par M. Von Pirquet lui-même, dans notre service, ni les procédés qui en dérivent, ophtalmo-réaction et intra-dermo-réaction, ce dernier adopté dans nos salles où il a été expérimenté par M. Mantoux; mais je vous rappelle ces travaux et ces diverses techniques, parce qu'ils vont nous aider à comprendre la nature des rapports qui unissent la rougeole et la tuberculose.

En effet, M. Von Pirquet a noté que lorsqu'on pratique la cuti-réaction chez un rougeoleux, il ne se produit jamais de réaction positive. Dans notre service, MM. Mantoux et Harvier ont essayé l'intra-dermo-réaction chez 40 rougeoleux : ils n'ont pas eu une seule réaction positive. Faut-il supposer que, chez ces 40 enfants, il n'y avait aucun tuberculeux ? Certes non. Il est établi, à l'heure actuelle, qu'au-dessus de 8 ans, on obtient, dans notre milieu, des réactions positives dans 70 0/0 des cas. Il fallait donc trouver une autre explication pour rendre compte du fait observé, et se demander si la rougeole ne créait pas une modification spéciale des humeurs qui empêchait la réaction de se produire.

C'est ce qu'a pensé M. Von Pirquet. Pour cet auteur, les maladies tuberculisantes, dont la rougeole, agissent sur les anticorps bactériens; les antitoxines tuberculeuses sont neutralisées, absorbées par les poisons morbilleux. La conclusion est facile à dégager : privé de ses antitoxines, grâce auxquelles il luttait victorieusement contre les germes emprisonnés dans les ganglions, grâce auxquelles sans doute il les condamnait à l'immobilité, à une vie ralentie, l'organisme n'est plus capable de résister; les bacilles de Koch peuvent se donner libre cours, et ainsi se comprend l'action tuberculisante de certaines affections.